

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 07 JUILLET 2024

2024-027

Date de convocation : 01/07/2024

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

en présence : 12

votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre, le sept du mois de juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc DEGAUCHY, Maire.

Etaient présents : CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DRICOURT Benoît, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, GRANDIAU Maxime, LENS Marie-José, LOIFERT Florence, PICAUD Christophe, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel

Absents excusés : MARSON Paola, MARTIN Gérard

Absents non excusés : /

Procurations : MARSON Paola donne procuration à TABARD Anne-Sophie, MARTIN Gérard donne procuration à DEGAUCHY Marc

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : CORDEVANT Yasmina

DELIBERATION N°27 : MONTANT DE LA PARTICIPATION DES ADMINISTRÉS AUX FESTIVITES DU 14 JUILLET 2024

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'instaurer une participation financière aux administrés qui seront présents aux festivités du 14 juillet 2024.

Il présente les montants discutés par la commission de la vie locale et des festivités qui sont de :

- 7.00€ pour les habitants de Morlincourt
- 15.00€ pour les personnes extérieures à la commune
- gratuit pour les moins de 12 ans

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les montants de la participation des administrés aux festivités du 14 juillet.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 07 juillet 2024.

Le Maire


Marc DEGAUCHY